

Bon pour accord

SAS HECTARE

75, ZI les Portes Domitienne

REÇU le 01 MAR. 2022

34740 VENDARGUES

FACTURE	FSG 21-603	
Dénomination	Date	Dossier
Parcelle 203 & 204 ST FOY DE PEYROLIERES HV	06/07/21	21-590

PAYE	COMPTABILISE
LE 10.03.22	
PAR CCA	01.247
DE 89358€	2022

DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.
Sondages et essais géotechnique (ancienne G0)				
Amené/Repli du matériel < 100 km	forfait		250.00	
Sondage pénétrométrique GEOTOOL 0/6 m suivant NF EN ISO 22476-2	unité		130.00	
Sondage géologique à la tarière à 3 m	unité		150.00	
Identification GTR (granulo, w%, VBS)	forfait		165.00	
Mission G2 PRO Voirie	FT		350.00	
Description géotechnique du site et des terrains ; Exploitation des sondages géotechniques ; Principes généraux d'adaptation du projet au site ; Identification des risques majeurs et des risques pour les ouvrages ; Définition des hypothèses géotechniques nécessaire à l'élaboration de l'avenement, ponts et talus, assises des voiries, dispositions générales vis à vis des nappes et des avoisinants ; réutilisation des matériaux ; Dimensionnement de la voirie ; Rapport PDF				
Mission G1 PGC "loi Elan"				
Description géotechnique du site et des terrains ; Exploitation des sondages géotechniques ; Principes généraux d'adaptation du projet au site ; Identification des risques majeurs et des risques pour les ouvrages ; Définition de l'horizon porteur potentiel ; Principe généraux de construction des ouvrages géotechniques ; Rapport PDF				
Prix par :				
Base par lotissement	FT	1	250.00	250.00
Plus value pour 3 à 4	FT		80.00	
Plus value pour 5 à 10	FT		120.00	
Plus value pour 11 à 20	FT		250.00	
Plus value pour 21 à 40	FT		400.00	
Plus value pour 41 à 60	FT		500.00	
Remise G2 Voirie groupé avec G1 PGC	FT		-100.00	

Net HT €	250.00
Total TVA € 20 %	50.00
Total TTC €	300.00

Mode	Date échéance	Montant à payer €
* Chèque		
* Virement bancaire : Crédit Mutuel	30 jours	300.00
IBAN : FR76 1027 8090 5600 0202 5120 144		
BIC : CMCIFR2A		
N° TVA intracommunautaire FR 93 797 496 197 Siret : 797 496 197 000 22 RCS MONTPELLIER		
En cas de retard de paiement, une indemnité calculée sur la base du montant TTC restant dû sera appliquée au taux de la BCE plus 10 points et 40 € conformément à l'article L441-5 L 12 ^{ème} alinéa du code de commerce		
11 rue Claude François / Parc 2000 / 34080 MONTPELLIER		